

AVIS OFFICIEL 01.2023

ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DE SOULCE

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise sont invités à participer à la prochaine assemblée bourgeoise qui se déroulera le :

Mercredi 31 mai 2023, à 20h00, à la Halle de gymnastique de et à Soulce.

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019.
4. Présentation du budget 2023
5. Proposer 5 candidat-es en vue de leur nomination ultérieure, par le Conseil communal, comme membre de la commission bourgeoise.
6. Divers et imprévu.

Remarques :

a) **Candidatures à la commission bourgeoise**

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise qui souhaite déposer leur candidature à la commission bourgeoise peuvent le faire :

- par écrit au Conseil communal jusqu'au 29 mai 2023, à 18h00.
- oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 31 mai 2023.

b) **PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019**

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 19 novembre 2019 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.

Haute-Sorne, le 12 mai 2023

Conseil communal